

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

N° téléphone : 01.70.22.86.83

Adresse électronique : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr

Paris, le 08 janvier 2018

Circulaire - Note

Date d'application : 2 juillet 2018

*Réponse à l'administration centrale
pour le : 5 février 2018*

LA GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION

MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS
(HEXAGONE ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

POUR INFORMATION

N° note : **SJ-18-6-RHG1/08.01.2018**

Mots clés : Recrutement au choix - Directeurs des services de greffe.

Titre détaillé : Recrutement au choix dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2018.

Texte(s) source(s) : Décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 portant statut particulier du corps des directeurs des services de greffe judiciaires.

Publication : *INTRANET – temporaire jusqu'au 8 mars 2018.*

Pièce(s) jointe(s) : Note + annexes



DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DES GREFFES

Bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle - RHG1

Paris, le 8 janvier 2018

**LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE,**

A

**MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS
DES COURS D'APPEL**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX
PRES LESDITES COURS
(HEXAGONE ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE
DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE
DES GREFFES**

*Dossier suivi par Stéphanie CHAKELIAN (01.70.22.86.83)
Pôle chargé de la gestion des personnels de catégorie A
et des dossiers disciplinaires*

OBJET : Recrutement au choix dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires au titre de l'année 2018.

ANNEXES : Liste des postes offerts, fiche de candidature, état récapitulatif des candidatures.

J'ai l'honneur de vous informer que la commission administrative paritaire des directeurs des services de greffe se réunira du **8 au 9 mars 2018**, en vue de l'établissement de la **liste d'aptitude au titre de l'année 2018 pour le recrutement au choix dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires**, conformément aux dispositions du décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 portant statut particulier du corps des directeurs des services de greffe judiciaires.

.../...

Aux termes de l'article 5 du décret précité, peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude :

- les fonctionnaires appartenant aux corps des **greffiers des services judiciaires** ou à un **corps de catégorie B du ministère de la justice, ainsi que les fonctionnaires détachés dans l'un de ces corps,**
- justifiant, **au 1^{er} janvier 2018, de neuf années de services publics,** dont cinq au moins de services effectifs dans l'un de ces corps.

Compte tenu de ces éléments, je vous serais obligé de bien vouloir informer les agents placés sous votre autorité et remplissant les conditions énumérées ci-dessus qu'ils peuvent vous adresser leur candidature à l'aide de l'imprimé joint en **annexe 2**.

Vous voudrez bien avertir les intéressés que la liste des postes offerts en **annexe 1** est **limitative** et qu'il ne sera pas donné suite aux demandes relatives à d'autres emplois.

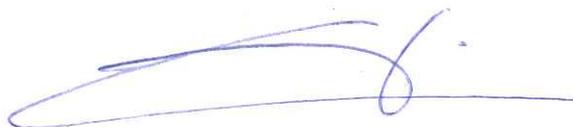
Les candidats retenus seront installés dans leur juridiction le **2 juillet 2018** et devront s'engager à suivre une formation initiale professionnelle d'une durée de 12 mois à l'Ecole nationale des greffes de Dijon, composée d'une scolarité à l'Ecole et de stages pratiques en juridiction.

Je vous prie de bien vouloir me transmettre **pour le 5 février 2018, délai de rigueur,** (envoi par **courriels impératif** et des originaux) les candidatures dont vous aurez été saisis, accompagnées d'une liste, par ordre de mérite, des fonctionnaires que vous proposez parmi ceux qui remplissent les conditions, et d'un rapport détaillé sur la manière de servir des intéressés.

Je précise qu'aucune demande modificative ne sera prise en compte par mes services (choix des postes, classement des candidats..).

Enfin, dans le cas où aucune candidature n'aurait été enregistrée parmi les fonctionnaires placés sous votre autorité, je vous saurai gré de me faire parvenir un état néant pour la même date.

Par délégation
P/Le directeur des services judiciaires
Le sous-directeur des ressources humaines des greffes,



Paul HUBER

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES DES GREFFES

BUREAU RHG1

*Pôle chargé de la gestion
des personnels de catégorie A*

**Recrutement au choix dans le corps
des directeurs des services de greffe judiciaires**

C.A.P. du 8 au 9 mars 2018

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des emplois offerts**
- Annexe 2 : Fiche de candidature**
- Annexe 3 : Etat récapitulatif des candidatures**

**LISTE DES POSTES OFFERTS A LA PROMOTION AU CHOIX
DANS LE CORPS DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE
COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES 8 ET 9 MARS 2018**

Annexe 1

RESSORT - JURIDICTION		GRADE	POSTES A POURVOIR	OBS.
Cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE				
CA	AIX-EN-PROVENCE	D		
Cour d'appel de BASSE-TERRE				
TGI	POINTE-A-PITRE	D		
Cour d'appel de BESANCON				
TGI	BESANCON	D		
Cour d'appel de CAYENNE				
TGI	CAYENNE	D		
Cour d'appel de DOUAI				
SAR	DOUAI	D	Directeur des services de greffe placé	
Cour d'appel de NANCY				
TGI	NANCY	D		
Cour d'appel de PARIS				
CA	PARIS	D		
GTGI	PARIS	D		
PTGI	PARIS	D		
TGI	BOBIGNY	D		
CPH	PARIS	D		
TI	PARIS	D		
Cour d'appel de REIMS				
SAR	REIMS	D	Directeur des services de greffe placé	
Cour d'appel de RIOM				
TGI	MOULINS	D		
Cour d'appel de VERSAILLES				
TGI	NANTERRE	D		

MINISTRE DE LA JUSTICE
 DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
 SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
 DES GREFFES
 BUREAU DES CARRIERES
 ET DE LA MOBILITE PROFESSIONNELLE – R.H.G.1.
 Pôle chargé de la gestion des personnels de catégorie A

FICHE DE CANDIDATURE
PROMOTION AU CHOIX
 dans le corps des directeurs des services de greffe judiciaires
C.A.P. du 8 au 9 mars 2018

① Etat civil et situation familiale (Cochez la ou les cases correspondant à votre situation)

Nom de famille : Prénom(s) :

Nom d'usage : Date de naissance : ____/____/____
 (marié(e), divorcé(e)...) (jj/mm/aaaa)

célibataire marié(e) concubin(e) partenaire de P.A.C.S. divorcé (e) veuf (ve)

② Situation administrative actuelle

Date d'entrée dans la Fonction Publique : ____/____/____

Corps d'appartenance :
 (Préciser : greffier ou fonctionnaire de catégorie B du ministère de la justice)

Date de nomination dans le corps : ____/____/____ Date de titularisation dans le corps : ____/____/____
 (en qualité de stagiaire)

Date de détachement dans le corps : ____/____/____

Grade : Echelon : Affectation : Date d'affectation : ____/____/____
 (juridiction, service, ville)

③ Expérience professionnelle

Période		Corps, grade	Fonctions	Juridictions
du	au			

④ Formations effectuées (en relation avec l'exercice de fonctions dans un corps supérieur)

Date	Intitulé de la formation

⑤ Concours de catégorie A

Avez-vous déjà passé un concours de catégorie A ? Oui Non

Si oui, lequel ou lesquels, et en quelle(s) année(s) ?

⑥ Motivations (indiquez en quelques lignes les raisons de votre candidature pour l'accès au corps des directeurs des services de greffe judiciaires)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

⑦ Desiderata par ordre de préférence

1	
2	
3	
4	
5	

IMPORTANT : Je m'engage, dans le cas où ma candidature serait retenue, à accepter l'un des emplois mentionnés ci-dessus et à suivre la formation dispensée à l'Ecole nationale des greffes. Au cas où je refuserais, soit de rejoindre l'affectation qui m'est proposée, soit de suivre la formation à l'Ecole nationale des greffes, ma promotion sera considérée comme caduque.

Date de la demande : ____/____/____

Signature du candidat :

A V I S

① **Supérieur hiérarchique direct** : très favorable favorable réservé défavorable¹ :

Nom et qualité (Directeur de Greffe, D.D.A.R.J., chef de bureau...) :

Date de remise de la candidature : ____/____/____

Signature

② **Chefs de Juridiction** : très favorable favorable réservé défavorable¹ :

Le Président,

Le Procureur de la République,

③ **Chefs de Cour** : très favorable favorable réservé défavorable¹ :

(ou Directeur d'Ecole, Directeur à l'administration centrale)

Le Premier Président,

Le Procureur Général,

¹ L'avis défavorable doit être motivé.

